Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 5

Artikel: L'Office devient une Division de la Sécurité civile

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370610

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

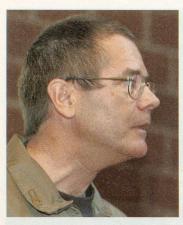
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Denis Froidevaux, chef du SSCM.

Marc-André Marchand. cdt de l'ORPC.



Alain Bergonzoli, cdt de la gendarmerie vaudoise.







RAPPORT ANNUEL DU BATAILLON PCI LAUSANNOIS

L'Office devient une Div de la Sécurité civile

Quelque 150 cadres et invités s'étaient donné rendez-vous pour le rapport annuel de l'ORPC. Parmi les invités, on reconnaissait Marc Vuilleumier, Municipal et directeur de la Sécurité publique et des sport, Denis Froidevaux, Chef du SSCM, Jean-Luc Berney, Chef du SIS et cdt du corps des sapeurs-pompiers lausannois, Jean-François Cachin, ancien Chef du SIS. Comme conférencier, l'ORPC accueille le lt-col Alain Bergonzoli, cdt de la gendarmerie vaudoise pour aborder le thème des questions de sécurité posées par l'Euro 08. Cette année, ce rapport avait une saveur toute particulière, puisqu'il a permis de présenter aux participants une nouvelle identité pour l'ensemble des Offices concernés par la Protection de la population.

RENÉ MATHEY

vant d'aborder son rapport, Marc-André AMarchand, cdt de l'ORPC, cède la parole au Chef du SIS, Jean-Luc Berney, pour ce qui constitue, en quelque sorte un baptême du «feu». Le cdt Berney n'est pas un inconnu, puisqu'il a secondé Jean-François Cachin pendant de longues années. Il a repris le commandement du SIS et de la désormais nouvelle Division de la Sécurité civile en juillet dernier.

Dans son préambule M. Berney précise quelques points de la réorganisation du Service. Tout d'abord, le SIS est fort de 207 collaborateurs salariés et 1614 miliciens, l'articulation était la suivante:

- · Tout d'abord le SIS avec 94 sapeurs professionnels et 301 non professionnels, le premier objectif.
- · Un premier Office (Office de la Sécurité civile), avec 28 professionnels et 1316 appelés.
- · Un deuxième Office, l'Office du groupe sanitaire avec 41 ambulanciers professionnels
- · Un troisième Office, celui des pompes funèbres avec 5 collaborateurs.

A ce stade, il ne s'agissait pas de remettre en cause des compétences, par ailleurs largement reconnues par l'ensemble des partenaires et des utilisateurs. Pourtant, si sur un plan vertical tout fonctionnait à merveille, il n'en était pas de même sur le plan transversal, puisque chacun était quasi «autonome» dans sa spécialité. De ce fait, poursuit Jean-Luc Berney, il s'agissait de tenter une «réunification» de l'ensemble pour répondre aux impératifs fixés par la nouvelle loi sur la Protection de la population mais aussi de créer une véritable culture d'entreprise.

Dans un premier temps, et avec l'aide du service des ressources humaines de la Commune, il a été procédé a un audit des 4 divisions précitées, afin de faire ressortir les points forts et les points faibles de chacune de celles-ci, tout en répondant à des impératifs de respect de chacun. Ainsi, chaque collaboratrice et collaborateur a pu librement exprimer ses idées et faire part de ses objectifs quant à l'évolution de sa carrière dans son environnement professionnel. Même si cette tâche ne fut pas aisée, d'autant qu'il fallait aussi tenir compte des impératifs liés à l'information verticale et horizontale, il est assez rapidement apparu qu'une réunion sous une «bannière» identique s'imposait d'elle-même. Ainsi, le choix d'une nouvelle dénomination s'est arrêté sur celle de Protection et sauvetage. Ce nom (ainsi que ses structures) se rapproche de celui adopté notamment par la Ville de Zurich. Il permet de rapprocher des unités œuvrant dans le même secteur d'activité.

Nouvel organigramme

Le nouvel organigramme du Service de protection et sauvetage, poursuit M. Berney,

est composé de deux niveaux. Il sépare nettement ce qui est d'ordre stratégique et opérationnel. On s'intéressera surtout au niveau opérationnel qui est doté de 4 divisions, chacune étant placée sous la direction d'un chef opérationnel (SIS, sécurité civile, groupe sanitaire, pompes funèbres). Le catalogue des projets pour la période à venir est vaste, aussi on se concentrera ici, précise J.-L. Berney, sur ce qui touche à la Sécurité civile.

L'audit interne, effectué en décembre 2006, débouchera certainement sur une réorganisation des tâches administratives, partant par des formations professionnelles complémentaires. L'étude globale des besoins en matière de formation des astreints à la Sécurité civile pourrait déboucher sur une collaboration renforcée avec le Canton. Une organisation interne performante devrait être mise en place pour faire face aux demandes de participation à des manifestations toujours plus nombreuses, nécessitant l'appui des membres de la Sécurité civile. Un projet de règlement d'application fixant les frais et les indemnités lors d'interventions en tous genres, devrait permettre de gommer les inégalités de traitement lors d'engagement de personnel issu des rangs de milice, mais de formation différente. Une gestion totalement séparée du Centre de la RAMA devrait permettre de devenir un centre de compétence pluridisciplinaire en matière de formation.

Le rapport de l'ORPC

Dans son rapport, Marc-André Marchand est revenu rapidement sur les informations données par Jean-Luc Berney. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier on ne parle plus de l'Office, mais de la Division sécurité civile, ce qui a en plus l'avantage de remettre les dénominations au juste niveau. L'office dans les organisations régionales de PCi désigne plutôt l'organe administratif de celle-ci. Différentes étapes de

réflexions doivent maintenant nous conduire à repenser ce qui existe et y apporter les transformations là où c'est nécessaire.

Sur le plan de la conduite, se limiter à des exercices d'EM est une chose, mais il s'agit aussi de sensibiliser les EM à la conduite et à l'encadrement de formations subordonnées. En 2006, les quatre EM ont donc fait service en même temps que deux compagnies, une cp EM et une cp appui-sécurité. En supplément de programme, la technique de travail EM ne peut être écartée. C'est au travers de l'exercice «TOXOGARE» que les organes de conduite se seront battus durant quatre heures contre la régie (CFF) pour solutionner des problèmes de sécurisation, d'évacuation de population et de ravitaillement. Une réplique, en quelque sorte, du déraillement de train transportant des produits dangereux.

Les principaux enseignements tirés des exercices nous ont conduits à adopter la stratégie suivante: centralisation de la conduite par un seul organe et panacher l'EM par l'intégration de professionnels (instructeurs) et de miliciens. Les avantages principaux se situeront dans la concentration des forces, l'uniformisation de l'instruction (un seul EM = un seul langage) et une augmentation de la capacité à durer puisqu'un EM renforcé est divisible en équipes.

Pour les cours de répétition, ce sont presque 5000 jours qui ont été effectués dans le cadre de la Ville. Les différents exercices auront permis à chacun de faire ressortir la multitude de problèmes qui surgissent lorsque des unités sont en service et aussi de connaître son voisin, de donner l'occasion aux cadres de conduire et de réaliser qu'ils ne sont pas seuls avec leur formation. Afin de dynamiser la structure d'aide psychologique du plan DIAM, une collaboration s'est instaurée entre les responsables du SSCM et de la police municipale de Lausanne. Seize membres de

l'organisation ont débuté leur formation et sont dès maintenant disponibles auprès de la cellule psychologique.

D'une manière plus générale, précise le cd Marchand, le risque majeur qui nous aura occupé une partie de l'année fut bel et bien la grippe aviaire. Même si nous ne sommes pas encore prêts, toutes les cp appui et assistance ont été sensibilisées à cette problématique. La trame de base est posée et chacun, cadres et astreints, ont déjà une première vision au cas où une montée en puissance surviendrait. Pour 2007, la grippe aviaire n'a pas été mise au placard. Pourtant, s'il y a un risque auguel nous devrons nous préparer avec encore davantage de conviction, c'est bien celui de la pandémie. Un concept grossier est déjà élaboré. Il va certainement évoluer en fonction des directives cantonales, dont un dossier étayé existe déjà.

Du côté du personnel astreint

Il faut se rendre à l'évidence, les cadres sont en manque, surtout au niveau des chefs de section et cdt de cp. Des mesures sont prises, mais vous ne pouvez l'ignorer, le recrutement des cadres reste un combat permanent, et il appartient aussi à vous, exhorte Marc-André Marchand, durant les cours de répétition, de vous investir. Un autre constat, c'est celui des effectifs réellement présents! Presque 40 % ne font pas de service. C'est la réalité d'une époque où les demandes de dispense prennent le pas sur les obligations. Pour certains, le civisme n'est pas de mise. Les obligations sont placées loin derrière les droits et aménagements personnels.

Il n'est pas inutile de rappeler l'exercice CIMI. Celui-ci allie la collaboration entre secouristes civils et militaires. Il aura permis, une fois de plus, de mettre à profit les connaissances des uns et des autres et surtout d'apprendre. Il est d'ailleurs assez curieux de constater la différence entre la phase du matin et celle de l'après-midi. Le matin personne ne connaît l'autre, la machine est grippée, alors que l'après-midi la glace est brisée et le travail en véritable partenariat peut débuter. Et le cdt d'adresser de chaleureux remerciements au col René Vuilleumier et son adjoint, le lt colonel Michel Gasser pour la confiance témoignée depuis de nombreuses années.

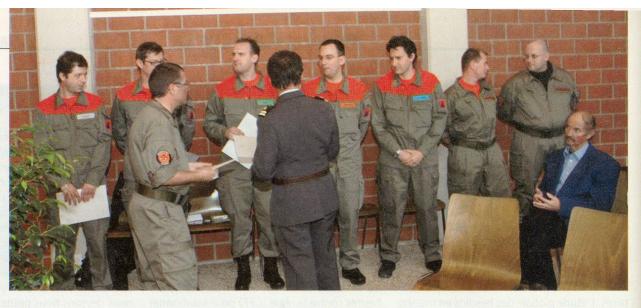
Il faut aussi savoir que la recherche de personnes disparues est une mission importante. Une bonne partie de nos FIR avait déjà été formée grâce au concours de la police municipale. Toutefois, suite à l'émission de l'ordre d'engagement du SSCM, la technique de travail a été reprise à l'échelon des cadres, ceci en collaboration avec la gendarmerie vaudoise. L'instruction se poursuivra à l'échelon du personnel en y testant, par la même occasion, le matériel acquis. De plus en plus active, la section PBC a participé à un exercice conjoint entre l'OFPP et le SSI.

On ne saurait passer sous silence l'exercice Léman 06. Un exercice d'envergure, destiné



Le D' Henri Rollier, chef du SEVEN et le col René Vuilleumier.

Une partie des nouveaux promus reçoivent leur diplôme.



à tester les moyens de secourir les passagers d'un bateau de la CGN ayant pris feu, ceci au large de Vidy. Pour la protection civile de Lausanne-Ville, sa collaboration a consisté à réaliser des missions dans les domaines suivants: installer et collaborer à l'exploitation du PC E, mettre en place un dispositif d'assistance et soutenir la police cantonale dans la zone «TERRE», sans oublier qu'il a fallu aussi assurer le ravitaillement de l'entier du dispositif et sécuriser le périmètre de la zone d'intervention. Cet exercice en chiffres: 116 intervenants de l'ORPC Lausanne-Ville pour 335 secouristes au total, 216 personnes évacuées dont 165 prises en charge par l'assistance, 750 personnes ravitaillées. De plus, trois jours ont été consacrés au travail d'EM panaché entre des officiers du Service de sécurité de l'aéroport international de Genève, de la police de Lausanne, des représentants du groupe sanitaire, pompiers et protection civile.

En finalité, et au-delà de l'appui de la protection civile aux grandes manifestations traditionnelles, le bataillon de Lausanne-Ville aura réalisé en 2006 plus de 4000 jours de cours de répétition et de formation de base, près de 900 jours pour des engagements en appui à des tiers ou engagement CATA. En conclusion, Marc-André Marchand indique encore que le bataillon ORPC Lausanne-Ville compte 1300 personnes astreintes, dont 130 incorporées dans les FIR mobilisables en une heure.

Le message du SSCM

Denis Froidevaux, Chef du SSCM, met d'ores et déjà en garde l'auditoire sur les doutes et interrogations par une tendance toujours plus marquée à mettre en péril ou en doute les valeurs fondamentales qui ont fait, ou font, la force de notre pays. D'ailleurs, souligne M. Froidevaux, j'aimerais profiter de cette opportunité pour lancer une passerelle entre cette Ville et le Canton, passerelle de collaboration et de synergie dans le but d'atteindre une meilleure coordination. «Je tiens à dire, avec force, qu'en terme d'état de préparation aux situations de crise, la Commune de Lausanne a su depuis fort longtemps démontrer son savoir-faire et sa rigueur, au travers de son plan DIAM, ou à travers l'organisation de son service de protection et de

sauvetage...» Et de poursuivre que son propos s'inscrit dans un appel à la collaboration, à la prise de conscience, à la réflexion, afin de sortir d'un ressenti d'une forme malsaine de concurrence

Le premier constat de l'évolution des menaces et dangers est souligné dans une étude commune: probabilité d'occurrences en hausse, vulnérabilité de notre société en constante augmentation, capacité de résilience de la même société en diminution, attente vis-à-vis de l'Etat toujours plus forte. Ceci montre à l'évidence que la situation n'évolue pas favorablement. En tout état de cause, la société est et sera toujours plus exposée à des dangers toujours plus complexes. Raisons pour lesquelles l'interaction entre les uns et les autres nécessite des réponses pluridisciplinaires, alors que jusqu'à ce jour, la réponse spécialisée, voire cloisonnée, était la forme prédominante.

Pour lui, un autre processus modifie l'environnement sécuritaire, celui de la globalisation. Le déploiement et la mise en réseau croissants des flux commerciaux, des communications, des voyages, etc. ouvrent des perspectives et des possibilités inconnues jusqu'à aujourd'hui. Le revers de cette médaille est une plus grande vulnérabilité de notre société face aux dangers. Les épidémies, les catastrophes naturelles, le changement climatique ont des répercussions dans le monde comme chez nous. Les réponses, comme chacun l'aura compris, se situent certes dans une meilleure préparation, mais aussi dans l'utilisation plus judicieuse des moyens et une collaboration accrue entre les différents acteurs.

Euro 08

Après une courte pause, il appartenait au cdt de la gendarmerie, Alain Bergonzoli, de présenter quelques aspects des problèmes que peuvent engendrer une telle manifestation. L'événement en tant que tel doit être réellement une opportunité de faire que la «fête soit belle», sur le plan touristique, économique et social. Par conséquent il faut absolument que la population suisse et autrichienne s'investisse, s'identifie à cette fête du football. En Allemagne, standard probablement compatible avec l'état d'esprit régnant en Suisse et en Autriche, il a fallu faire beaucoup d'efforts pour ne jamais parler des 4000 policiers engagés par match, des 9000 interpellations de ce mondial et de tous les problèmes connexes qui ne constituent pas, en soi, une finalité.

Pour la police (à l'échelon romand), il ne s'agit pas de réinventer la roue. Il faut s'inspirer du mondial en matière de philosophie d'engagement et aussi collaborer avec l'armée et la protection civile. Finalement, poursuit Alain Bergonzoli en s'adressant plus particulièrement à l'assistance, la police a besoin de vous, la sécurité a besoin de vous. Quant à la typologie de l'événement, elle dépasse largement les seules frontières du canton, puisqu'il y a deux pays organisateurs. Cela signifie aussi que les spectateurs en provenance de partout doivent être accueillis de la même manière dans les deux pays et aussi à Genève, à Berne ou à Zurich. C'est un énorme travail de coordination à faire, afin que tous les standards sécuritaires soient les mêmes.

En définitive, Alain Bergonzoli (ainsi que toutes les forces sécuritaires) met en avant un certain nombre de standards tirés des expériences faites dans le passé, même si tout n'est pas comparable. Par exemple, on sait aujourd'hui «maîtriser» les hooligans en prenant un certain nombre de mesures en amont. Ces mesures ont permis de constater qu'il y a de plus en plus rarement d'évènements dommageables dans le stade même. Par contre, ceux-ci peuvent et se sont déjà produits dans un rayon d'une centaine de kilomètres. Et c'est bien là que se situe l'enjeu, face à des bandes de casseurs par ailleurs fort bien organisés et dont il faudra tenir compte pour créer une bulle sécuritaire.

Notons encore une sympathique cérémonie consacrée aux promotions et à la libération des anciens. Avant la clôture du rapport, il appartenait à Marc Vuilleumier, conseiller municipal et directeur de la Sécurité publique et des sports d'apporter le message des autorités lausannoises. Il s'est dit très satisfait de l'évolution de la sécurité de la population, d'autant que celle-ci n'en est pas toujours consciente. Il a également renouvelé la confiance des autorités envers cette chaîne de secours, dont le professionnalisme ne peut qu'être reconnu et apprécié.